

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du 30 mai 2013

Affiché en exécution des articles L. 2121-25 et R 2121-11 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : M. Franck CHAUVE, Mme Christine LE FUR, MM. Bernard BLINEAU, Gabriel ROUSSET, Jacques BRUNEL, Etienne BIED-CHARRETON, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Christian CHARRIERE, Bernard MALLET, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, M. Jean-Paul DUBOURGNON.

Absents avec excuses : Mme Florence BERTHET, Mme Marie-Pierre REYNAUD, M. Yves DEGOUT qui ont respectivement donné procuration à Mme Sandrine VILLENEUVE, MM. Etienne BIED-CHARRETON et Jacques BRUNEL.

Absent : M. Gérard DELAIRE.

M. le Maire donne la parole à MM. Olivier RAINEAU, Antoine HERBOUX et Aurélien DERAND-ROLLIN qui font un compte rendu précis du fonctionnement du Casino de Noirétable depuis sa création ; le cahier des charges arrivant à son terme en 2014.

Puis abordant l'ordre du jour, l'Assemblée

. APPROUVE l'acquisition, auprès de Mme Bernadette TRILLON, des parcelles cadastrées section AB n° 226 et 227, d'une superficie totale de 435 m² situées au lieudit Le Bourg Est, à proximité de l'église et du cinéma sachant qu'une partie de ces terrains sera ensuite rétrocédée au même tarif à M. & Mme Xavier FLACHON, riverains ;

. APPROUVE plusieurs modifications budgétaires en section d'investissement nécessaires pour financer la création d'un massif autour de l'église, la signalétique Rue de la Gare, vers l'école, et l'achat de matériel ;

. APPROUVE des modifications budgétaires en section de fonctionnement concernant l'article 678 charges exceptionnelles ;

. DECIDE de créer deux caveaux provisoires et un ossuaire communal dans le cadre de la reprise des concessions abandonnées au cimetière et de ce fait approuve les devis présentés ;

. VOTE à bulletins secrets et RETIENT la proposition de 28 délégués pour le Conseil communautaire, suite à la réforme imposée qui doit s'appliquer dès mars 2014 ;

. APPROUVE les nouveaux chiffres des dépenses de fonctionnement à l'école publique pour 2012 et est informée que la participation complémentaire à verser à l'école St Charles sera de 478 € ;

. APPROUVE le devis s'élevant à 55 130 € H.T. pour la remise en état d'un terrain de football en stabilisé et inscrit la somme 3 600 € à l'opération 253, article 2315, pour compléter le financement de ces travaux ;

. FIXE, en vertu des articles L. 2125 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et compte tenu que c'est obligatoire, à 1 € le m² le tarif de la redevance d'occupation du domaine public en ce qui concerne les terrasses de café ;

. ATTRIBUE, suite à des demandes des particuliers, le lot n° 4 et le lot n° 5 du lotissement de La Provende ;

. APPROUVE le Dossier de Consultation des Entreprises établi pour les réfections des voies communales La Planche, La Rivalsupt, Le Gripel et La Croix de Malval ;

. APPROUVE la nouvelle participation de la commune concernant les travaux de câblage Télécom et Génie Civil pour l'alimentation du forage des Baraques ;

. APPROUVE, suite à la réparation de la barrière en bois du stade de la Condamine, le remboursement de la facture, par Caporin Voyages ;

. DECIDE de demander une participation à la Commune de Saint-Jean-la-Vêtre pour la pose de panneaux signalant le hameau du Phaux ;

- . ACCEPTE l'arrangement proposé avec le locataire de la Maison sise 10 Rue du Champ de Foire suite à son départ lié à une rupture de son contrat de travail ;
- . ATTRIBUE une subvention à M. Alexandre DELORME, au titre des réfections de façade de son immeuble situé à Vérines ;
- . SE PRONONCE contre le boisement de plusieurs parcelles sises au lieudit La Grande Bessière et DECIDE de maintenir ces terrains à l'agriculture ;
- . DONNE un accord de principe à la demande de M. Didier MAITRE pour la création d'un balcon sur le domaine public, au fond de la Rue de la Chana ;
- . AUTORISE le Maire à expliquer que la Commune est d'accord pour faire un effort financier afin de maintenir l'entreprise de boissellerie sur notre territoire ;
- . PREND connaissance des recettes du Casino et de plusieurs courriers ;
- . EST INFORMÉE que la procédure ZDE est abandonnée par l'Etat mais que le projet d'installation d'éoliennes continue et qu'on arrive au stade de la préparation du permis de construire avec enquête publique ;
- . EST INFORMÉE des problèmes rencontrés par les organisateurs du Tour du Pays Roannais pour la course du 29 juin qui doit traverser la RD 1089, voie de délestage de l'autoroute lors des week-ends de grand départ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.